



la lettre des élu/e/s

Les Alternatifs

D E N A N T E S

■ Conseil municipal des 31 janvier et 1er février ■

Budget 2002

Intervention de Louisette Guibert

En publiant cette lettre des élu/e/s alternatifs de Nantes, nous souhaitons, à la fois, mettre à votre disposition nos interventions, nos réflexions et analyses, et, en retour, solliciter vos appréciations, remarques et critiques.

Nous publierons cette lettre en principe après chaque session du conseil municipal et chaque fois que l'actualité municipale nous paraîtra devoir le nécessiter.

Bonne lecture

Louisette Guibert
& Bertrand Vrain

Février 2002

Nous avons déjà traité du fond à l'occasion du débat d'orientation budgétaire pendant le dernier Conseil et le budget qui nous est présenté reprend les options proposées alors.

Nous sommes ici à la Ville de Nantes et notre intention n'est pas de reproduire le débat national sur la politique générale du gouvernement que, pour notre part, nous critiquons. Dans beaucoup de domaines en effet, cette politique en reste aux demi mesures, que ce soit pour la réduction des inégalités, l'instauration de services publics forts ou les options économiques. Nous portons la même appréciation en matière de développement durable avec la pression du lobby nucléaire. Le constat est semblable en matière d'insécurité routière ou de santé publique.

Ici, à Nantes, évidemment, nous regrettons que le seul impôt significatif qu'est la Taxe d'habitation soit aussi injuste (la balle est dans le camp du législateur). Mais nous avons été élus sur un programme alors la question posée est : **le budget permet-il la réalisation du programme et des besoins des habitantes et des habitants de Nantes ?**

Pour nous, la réponse est OUI. Nous pouvons mettre en œuvre les grandes options avec la Ville et la Communauté Urbaine, que ce soit pour la politique de la ville et toutes ses mixités, le logement social et l'aménagement de notre espace public, la maîtrise de nos déplacements, l'entretien de notre patrimoine bâti et notamment nos écoles, les dispositifs complémentaires d'aides aux personnes en situation de précarité ou abandonnées par un développement économique qui les laisse sur le bord du chemin.

Ce budget nous laisse effectivement la possibilité de poursuivre et même d'améliorer nos politiques de quartiers et de retissage du lien social, de maintenir un haut niveau de qualité de nos espaces verts ou encore de rester toujours en avant dans le développement culturel.

Bien entendu, nous n'aurons jamais assez de moyens mais partout, il faut faire des choix. Nantes est tout de même une **ville riche**.

Bien sûr, il faudrait aller plus vite pour restaurer les bâtiments scolaires, nous devrions accélérer le développement des structures de prévention pour pallier les graves déséquilibres sociétaux. Il nous faudrait construire davantage encore, en logements comme en équipements publics. Dans le Plan Pluriannuel d'Investissement de la Ville, comme dans la Plan Pluriannuel d'Action Communautaire, nous sommes certes insatisfaits du volume global et il nous faut arbitrer ; on ne peut pas faire tout tout de suite, nous le savons.

Globalement, nous pouvons appliquer la politique que nous avons annoncée avec les volants budgétaires qui nous sont présentés. Nous devons certes rester attentifs à ce que, à travers les choix retenus, ce soit toujours l'intérêt commun des Nantaises et des Nantais qui prime et c'est là que le rôle de la démocratie de la cité toute entière et de la démarche participative notamment pour la proximité, est, selon nous souhaitable et irremplaçable.

Pour l'heure, nous pensons la structure bonne même s'il reste beaucoup à faire.

Nous voterons donc ce budget des deux mains et sans état d'âme.

La Jeunesse

A l'occasion du débat d'intérêt général sur le thème de la jeunesse, Bertrand Vrain devait intervenir au nom de l'intergroupe alternatifs/ UDB. La mobilisation des enseignants ayant amené le maire à suspendre cette séance, cette intervention n'a pas été prononcée.

Les trois témoignages introductifs que nous venons d'entendre sont révélateurs : ils traduisent bien toute l'énergie dont ces jeunes sont porteurs en faisant vivre des projets concrets. Alors quoi d'étonnant à ce que la jeunesse nous oppose en permanence son impatience et ses urgences. Parce qu'elle porte l'avenir de notre société comme celle de notre ville, elle justifie, plus sans doute que pour d'autres, de savoir secouer ce qui est scories et d'inventer avec elle de nouvelles relations.

La jeunesse nous interpelle, certes mais elle n'est pas uniforme. Comment comparer les enfants qui arrivent, dans l'héritage de leur milieu social favorisé comme l'a si bien analysé Pierre Bourdieu et les enfants des classes défavorisées qui reproduisent au fil des générations leur milieu social ? Comment ne pas s'émerveiller de l'énergie et des initiatives généreuses de beaucoup de femmes et d'hommes jeunes mais comment ne pas remarquer aussi les manifestations d'incivisme et de manque de respect ? On attribue beaucoup aux jeunes, du bruit aux tags, en passant par l'insécurité. Ne craint-on pas ces jeunes lorsqu'en errance, ils nous apostrophent, nous les passants paisibles comme dit Brassens ? Et à ce sujet, au sujet de l'errance, j'ai été choqué par les propos rapportés par la presse et attribués à l'une de nos collègues de l'opposition et je cite (OF du 16/01/2002) : « L'absence de propreté dans les rues contribue au sentiment d'insécurité. La ville est envahie de marginaux. C'est laid et c'est sale ». Comment peut-on oser réduire des êtres humains au rang de choses ? Du dérapage verbal à la dérive, il n'y a qu'un pas.

En réalité, ces jeunes nous regardent, nous, adultes et à vrai dire, notre exem-

plarité est parfois discutable : des « affaires » aux banals délits de circulation, des passe-droits pour les grands de ce monde au stationnement sauvage sur les trottoirs, des « immunisés de la justice » dans les plus hautes fonctions de l'état aux petites échappatoires fiscales, souvent utilisées par ceux qui ont les moyens, les exemples sont innombrables de défis aux règles élémentaires de justice.

Il arrive même que les institutions soient en première ligne dans cette défiance vis à vis des jeunes, par exemple les 35 ans minimum requis pour être sénateur : c'est la même ségrégation que celle que vivaient les femmes il y a quelques décennies concernant le droit de vote. Tous ces exemples, et il y en a malheureusement bien d'autres, ne sont pas valorisants pour notre démocratie.

Les jeunes nous regardent et les repères que nous leur proposons sont très dégradés. Les situations de chômage et de précarité génèrent pour une partie de nos concitoyens, jusque y compris dans le milieu familial des pertes de responsabilité parentale et des destructions du tissu social.

Je partirai de trois constats :

- D'abord, les jeunes, ici, à Nantes, sont aujourd'hui peu représentés dans les Conseils Consultatifs de Quartier. Il nous faut donc défricher de nouveaux espaces et de nouveaux terrains, pour démontrer pratiquement, concrètement aux jeunes la volonté de pleine citoyenneté qui nous anime, sans laquelle, nous le savons, il n'est pas de démocratie qui vaille.
- Second constat, les dix dernières années ont été des années difficiles avec le développement continu de la précarité et des actes d'incivilité, parfois de violence, renforçant, je l'ai déjà évoqué, tout autant le sentiment d'insécurité que celui de la ségrégation. Bien des réponses, souvent efficaces, ont été apportées localement : formation des professionnels, notamment ceux de l'ACCOORD, à la gestion des situations conflictuelles, mise en place de locaux autonomes de jeunes, renforcement des dispositifs publics d'insertion professionnelle.
- Troisième constat enfin, la multiplicité des dispositifs publics et des intervenants en direction de la jeunesse rend quelquefois complexe leur cohérence et les jeunes ont

bien du mal à se retrouver dans les dispositifs mis en place pour eux et non avec eux. Nous avons cependant des outils publics efficaces et reconnus comme tels, je pense bien sûr en premier lieu à l'**ACCOORD**, très implantée dans chacun des quartiers d'habitat social mais un peu orpheline au centre ville en terme de locaux pour les jeunes, à la **Mission Locale**, à l'**ANFJT** et à ses services, au **CRIJ**, à **Tremolino**, à l'**Espace Simone de Beauvoir** mais aussi à des associations comme les **Petits Débrouillards** et le **Planning Familial** qui, nous l'ignorons parfois, est un lieu d'accueil extrêmement fréquenté par les jeunes femmes, avec plusieurs milliers d'accueils chaque année. Et cette liste n'est pas exhaustive.

J'en déduirai deux priorités stratégiques :

- 1) **aider à l'auto-organisation des jeunes,**
- 2) **donner une plus grande cohérence et une réelle lisibilité aux dispositifs publics d'insertion.**

Remarquons d'abord que cette auto-organisation existe de fait, que ce soit dans les groupes musicaux ou dans les nombreuses associations de jeunes, même si elle prend souvent des formes spécifiques, inhabituelles pour les adultes. Aider à l'auto-organisation c'est tout à la fois, nous semble-t-il, multiplier et diversifier les locaux mis à leur disposition. Sans doute faut-il à nouveau augmenter les lieux de répétition musicale et théâtrale, encourager une structuration associative qui soit fondée sur un sens, un projet commun et pas seulement sur le seul fait, par exemple, d'habiter le même quartier. Il nous faut veiller à ce qu'un public n'en exclut pas un autre, comme c'est parfois le cas à l'encontre des filles, ce qui mérite une réflexion plus générale et qui justifie y compris des locaux spécifiques.

Aider à l'auto-organisation c'est également s'appuyer sur des professionnels pour qu'ils deviennent des interlocuteurs quasi naturels avec une approche pluraliste, animateur, éducateur, psychologue, sociologue, formateur. C'est aussi sans doute accroître les soutiens aux associations qui travaillent sur la prévention. L'auto-organisation, c'est un peu intégrer une démarche participative pour les jeunes. Nous reparlerons sans doute de ces démarches puisque le

Forum Social Mondial de Porto Alegre s'ouvre aujourd'hui même.

Deuxièmement, pour garantir une réelle cohérence, au moins au niveau de la Ville, la mise en place, sous l'autorité de la mission Jeunesse, d'un **conseil permanent de la Jeunesse** permettrait de mutualiser et de synthétiser les expériences, d'apprécier les évolutions, avec un observatoire permanent de la Jeunesse en y associant effectivement les associations de jeunes. Il mettrait en cohérence la diversité des approches professionnelles, des métiers et des politiques publiques.

C'est aussi dans ce cadre que me semble pouvoir être pensée la mise en place d'un **comité consultatif de la jeunesse** ou de comités dans chacun des grands quartiers de la Ville, qui, dans ce cas, pourraient aussi être conçus comme des commissions de nos CCQ.

Deux questions complémentaires me semblent aussi devoir être ici soulevées : l'accès des jeunes à un logement autonome et à un revenu minimum.

Vous le savez sans doute, Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, le récent rapport du commissariat au Plan a souligné à nouveau l'importance de permettre à chaque jeune adulte d'avoir droit au **revenu minimum**. Ce choix essentiel n'est pourtant toujours pas décidé. Il est pour nous inadmissible qu'aujourd'hui encore la majorité légale ne coïncide pas avec la majorité sociale, inadmissible que les jeunes entre 18 et 25 ans soient toujours exclus d'un véritable revenu minimum d'insertion même si nous savons que le RMI est vraiment un minimum.

Cette exclusion maintenue, renforcée par le développement continu de la précarité de l'emploi, et, nous l'avons vu avec la publication des derniers chiffres, - à nouveau le chômage des jeunes se renforce - a des conséquences. Cette situation rend très difficile l'accès à un logement propre pour les jeunes, seuls ou en couple. Chacun/e de nous a en tête le désarroi, quand ce n'est pas le désespoir, de ces jeunes rencontrés dans nos permanences ballottés entre nuits à l'hôtel ou chez des copains, quand ce n'est pas dans leur voiture.

A ces difficultés doivent correspondre de nouvelles réponses publiques.

Nous le savons, au seul vu des chiffres, les dispositifs nantais gérés par le CCAS, RIJ et REJ, sont en panne. Nous devons assouplir leurs conditions d'ac-

cès : demander un an de stabilité de logement pour intervenir c'est à l'évidence beaucoup trop. Pourquoi ne pas ramener ce délai à trois mois, par exemple ?

Autre proposition pour aider efficacement l'accès au logement : pourquoi ne pas mettre en œuvre, en lien avec toutes les sociétés HLM, un dispositif spécifique substituant à la difficile, voire pour certains à l'impossible recherche d'un cautionnement, un contrat garanti par la Ville, s'articulant avec un suivi social. C'est ce que fait déjà l'ANFJT à son échelle et ce dispositif a montré son efficacité. L'étendre se traduirait sans aucun doute par un progrès considérable des conditions de vie, donc d'intégration dans la cité, de dizaines de jeunes.

Ces propositions, plus spécifiquement tournées vers celles et ceux qui en ont le plus besoin, ne doivent pas nous faire oublier que, et c'est encore plus vrai quand on est jeune, les femmes et les hommes ne vivent pas que de pain. Bâtir une ville plus solidaire, plus fraternelle, c'est aussi permettre l'accès aux loisirs et à la culture, aux voyages et aux vacances. Sur ces terrains beaucoup a déjà été fait et M.F. Clergeau, tout à l'heure, a énoncé des propositions qui vont dans ce sens, mais, n'en doutons pas, la mise en place de conseils consultatifs de la jeunesse saura en permanence nous interpeller et nous devons apprendre à construire directement avec ces jeunes des réponses nouvelles. C'est ainsi que nous montrerons que nous croyons vraiment **qu'un autre monde est possible** et que la jeunesse est notre préoccupation essentielle, non pas parce qu'elle nous insécurise, mais parce qu'elle est en train de construire l'humanité.

Les Alternatifs de Loire Atlantique solidaires de la lutte des instits

Par centaines, les instits de Loire Atlantique ont encore manifesté aujourd'hui dans les rues de Nantes, plusieurs dizaines envahissant même la salle du conseil municipal et contraignant le député maire à suspendre la séance.

Quand une telle colère embrase une profession aussi attachée au service public que le sont les institutrices et les instituteurs, c'est que le mal est profond. 500 postes minimum exigent les instits et leurs syndicats. C'est la condition pour que les enfants puissent être encadrés dans de bonnes conditions, c'est à dire avec un maximum de 25 enfants par classe, 20 pour les écoles en ZEP.

Les Alternatifs de Loire Atlantique apportent sans réserve leur soutien aux institutrices et instituteurs en grève. Ils appellent les responsables académiques et ceux du ministère de l'éducation nationale à ouvrir immédiatement des négociations permettant de déboucher sur un échéancier concret de création des 500 postes nécessaires dans le département.

Pour les Alternatifs, ce puissant mouvement de grève est aussi la conséquence directe d'une politique gouvernementale toujours restée au milieu du gué en refusant de créer les emplois de titulaires indispensables pour enrayer la détérioration continue des services publics, et en tout premier lieu de ceux de l'éducation et de la santé.

Les Alternatifs s'associent à l'appel à manifester lancé par les instits et leurs syndicats samedi prochain 2 février à Nantes, 14 heures place du Commerce, pour la création des 500 postes d'institutrices et d'instituteurs nécessaires au bon fonctionnement du service public de l'éducation.

A l'instar de chacune des sensibilités de la majorité municipale, les élu/e/s alternatifs ont reçu une délégation des institutrices et instituteurs en grève. Cette rencontre a été l'occasion pour Bertrand Vrain de s'informer plus précisément sur le manque criant d'enseignant/e/s dans le primaire public en Loire Atlantique. A l'issue de cette rencontre, les Alternatifs ont rendu publique une déclaration de soutien aux instits en grève.

Papeterie OTOR

Intervention de Louissette GUIBERT

La délibération qui nous est proposée et les propositions complémentaires du rapporteur apportent des réponses pertinentes au problème soulevé avec la papeterie OTOR, notamment sur la démarche.

Les 5 propositions et la constitution d'un Comité de suivi répondent, si elles sont effectivement mises en œuvre, aux multiples questionnements des habitantes et habitants de ce secteur de l'île de Nantes.

Evidemment, nous serons, en tant que collectivité locale, vigilants sur le respect des engagements.

Notre politique de la ville, associant mixité sociale et mixité fonctionnelle, nous impose de rechercher les dispositions qui permettent le maintien des emplois, ici comme ailleurs en compatibilité avec les exigences de développement durable.

Nous sommes disponibles pour continuer à avancer sur la mise en œuvre de ce vaste projet de l'île de Nantes qui est une chance pour la ville et ses habitants.

Dans cette perspective, nous voterons cette délibération.

Convention entre la Ville de Nantes, le Conseil Général et la nouvelle association de prévention Fernand Deligny

Intervention de Louissette GUIBERT

Nous ne voyons pas, à la lecture de cette délibération, ce qui a prévalu à la mise en place de cette nouvelle association.

Pour une bonne compréhension de cette décision, il nous aurait fallu, en annexe, un détail du processus qui aboutit à une telle décision.

Il nous faut, tel que nous l'avons déjà dit, prendre l'habitude de présenter au début de nos délibérations le contexte de l'action que nous voulons initier ou soutenir.

Il semble en plus, que les associations de prévention concernées ne sont pas toutes très enthousiastes pour ce nouveau mode de fonctionnement.

Par ailleurs, nous n'avons aucun élément chiffré qui nous permette d'apprécier la suffisance ou l'insuffisance des moyens humains concernés.

Cette question est d'autant plus importante que les remontées sont nombreuses pour déplorer le manque d'éducateurs de prévention sur le terrain.

Au moment où les chiffres de la "délinquance" semblent aug-

Louissette GUIBERT est déléguée aux droits des femmes et au sport scolaire et universitaire.

Bertrand VRAIN est délégué aux plans de mobilité des entreprises. Il est également conseiller communautaire et président de Nantes Gestion Equipement.

Pour les rencontrer, vous pouvez prendre rendez-vous avec leur secrétariat au 02 40 41 90 07 ou leur écrire directement à la mairie de Nantes 2 rue de l'Hôtel de Ville 44049 Nantes cedex 1 ou par courrier électronique :
Louissette.GUIBERT@mairie-nantes.fr
Bertrand.VRAIN@mairie-nantes.fr

Au sein de la majorité municipale de Nantes, les élu/e/s alternatifs travaillent en intergroupe avec les élu/e/s de l'Union Démocratique Bretonne, Nicole Fougeron et Patrick Pellen. La plupart des interventions prononcées au conseil municipal engage l'intergroupe. C'était notamment le cas pour la session des 31 janvier et 1er février.

